

Cette option forme des techniciens dont la mission consiste à entretenir et réparer les matériels des parcs et jardins : tracteurs, motoculteurs, tondeuses, épandeurs d'engrais.

Pendant la formation, l'élève acquiert des connaissances techniques en mécanique, électricité, thermodynamique. Ces compétences sont nécessaires pour effectuer des travaux de maintenance ou de réparation sur ce type d'appareil. Grâce à l'utilisation d'outils de diagnostic, il apprend à identifier les causes de dysfonctionnement des machines en cas de panne, ainsi qu'à effectuer la maintenance périodique du matériel (vidanges, graissage, contrôle des pièces...).

sous le contrôle du chef d'atelier, le titulaire de ce bac pro organise les interventions sur les machines. Il peut s'agir d'entretien, de réparation ou d'adaptation. Il établit le diagnostic, estime le coût de l'intervention, prévoit les moyens matériels nécessaires, désigne le personnel d'exécution. Il planifie les opérations, du démontage aux essais de remise en service. Il contrôle le travail et fait respecter les règles de sécurité. En cas de besoin, il est capable d'effectuer lui-même les réparations.

Ses activités ne sont pas seulement techniques : il participe à la gestion des stocks et à la commande de pièces, et collabore avec les services administratifs (facturation, commandes, devis). Par ailleurs, il exerce un rôle de conseil auprès des utilisateurs en matière d'achat, de conditions d'emploi du matériel ou de modifications d'équipements. Apte à argumenter sur les avantages d'un produit ou d'un service, il participe également aux opérations commerciales.

Ce mécanicien doit suivre des matériels de plus en plus complexes en raison de l'évolution très rapide des technologies informatiques et électroniques. Autre compétence développée pendant la formation : conseiller les utilisateurs, les clients, en matière de sécurité, d'entretien, d'utilisation, d'achat de matériels.

Débouchés

Le titulaire de ce bac pro peut travailler dans les entreprises de vente, de distribution et de location de matériels, les entreprises de maintenance, ou encore les collectivités utilisatrices de matériels.

Accès à la Formation

Après la 3^{ème}, CAP Maintenance des matériels option C matériels d'espaces verts

Qualités requises :

- rigueur, méthode
- bon contact avec la clientèle sur le terrain
- résistance pour travailler dehors
- robustesse

Programme

Grille horaire (a)	2 nd e	1 ^{ère}	Tle
Enseignement professionnel	330	266	260
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	30	28	13
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b)	30	14	13
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	56	52
Prévention Santé Environnement	30	28	26
Economie-Gestion ou Economie-Droit (selon spécialité)	30	28	26
Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique	105	84	78
Mathématiques	45	56	39
Langue vivante A	60	56	52
Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B ((selon spécialité)	45	42	39
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26
Education physique et sportive	75	70	65
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)	90	84	91
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	4 à 6	6 à 8	8

- (a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
 (c) Y compris heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves
 (d) En Tle : insertion professionnelle (recherche, CV, entretiens,) ou poursuite d'études

Enseignements professionnels

- **Sciences et techniques industrielles** : connaissance des matériels de parcs et jardins, leurs fonctions, leurs limites d'emploi ; techniques d'assemblage et de manutention.
- **Matériels** : moteur, transmission, direction, freinage, climatisation, éclairage et signalisation... ; équipements de commande et automatisme ; techniques de réglage et de mise au point, de maintenance, de diagnostic et d'affûtage.
- **Mécanique** : énergie mécanique, statique des fluides, fluides en mouvement, énergie hydraulique.
- **Thermodynamique**.
- **Électricité** : puissance électrique, électronique.
- **Sécurité, règlements et certification** : sécurité dans l'entreprise et sur le site, réglementations et procédures applicables aux matériels agricoles, qualité.



- **Communication** : informer et conseiller l'utilisateur ou le client, participer à une opération de promotion.

Stage

La durée de la formation en milieu professionnel est de **22 semaines** réparties sur les trois années de formation.

La période de formation en milieu professionnel assure la continuité de la formation et permet à l'élève de compléter et de renforcer ses compétences.

Les périodes de formation en milieu professionnel permettent au candidat :

- d'appréhender concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines et techniques de l'entreprise ;
- de comprendre l'importance de l'application des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement ;
- d'utiliser des matériels d'intervention ou des outillages spécifiques ;
- de s'approprier les démarches qualité mises en place dans l'entreprise ;
- de mettre en œuvre ses compétences dans le domaine de la communication avec tous les services ;
- de prendre conscience du rôle de tous les acteurs et des services de l'entreprise.

Examen

Épreuves	Coef.
E1 : Epreuve scientifique et technique	
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	1.5
Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	1.5
E2 : Epreuve d'analyse préparatoire à une intervention	3
E3 : Epreuve prenant en compte la formation en entreprise	
Sous-épreuve E31 : Réalisation d'interventions sur un matériel	4
Sous-épreuve E32 : Communication technique : diagnostic sur un matériel en dysfonctionnement	3
Sous-épreuve E33 : Activité de maintenance en milieu professionnel	3
Sous-épreuve E34 : Economie gestion	1
Sous-épreuve E35 : Prévention Santé Environnement	1
E4 : Epreuve de langue vivante étrangère	2
E5 : Epreuve de Français, Histoire-Géographie et enseignement moral	
Sous-épreuve E51 : Français	2.5
Sous-épreuve E52 : Histoire-Géographie et enseignement moral	2.5
E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1

E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive	1
Epreuves facultatives	
EF1 : Langue vivante étrangère	Pts>10
EF2	Pts>10

Statistiques

En 2018, dans l'académie de Toulouse : 16 présents, 9 admis (soit 56,30% de réussite).

En 2019 : 14 candidats présents, 8 candidats admis (soit 57,1% de réussite).

Poursuite d'études

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS).

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- Classe Préparatoire aux Etudes Supérieures (CPES) Lycée Artaud - Marseille (13). Admission sur dossier. Classe unique en France qui accueillent les bacheliers professionnels industriels.
- BTS Technico-commercial
- BTSA Génie des équipements agricoles
- BTS Maintenance des systèmes option A systèmes de production
- MC Vendeur-conseil en produits techniques pour l'habitat

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

Ou se former en Occitanie

- 09 **Saverdun**
Lycée professionnel des métiers Dr Philippe Tissié (Public)
Lycée professionnel des métiers Dr Philippe Tissié **A**
- 32 **Pavie**
Ecole des métiers de la Chambre de métiers et de l'artisanat du Gers **A**
- 81 **Albi**
CFA des Compagnons du Devoir et du Tour de France de Midi-Pyrénées **A**
- 81 **Carmaux**
Lycée polyvalent Jean Jaurès (Public)
- 82 **Escatalens**
Maison familiale et rurale d'éducation et d'orientation Sud Agromat **A**

A formation en apprentissage



En savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Guides régionaux « Après la 3e »
- Dossier « Le dico des métiers »
- Parcours « Les métiers de l'agriculture »
- Parcours Les métiers de la mécanique

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

CIO Albi

Tél. 05 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr

CIO Auch

05 62 05 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr

CIO Cahors

Tél. 05.65.30.19.05 - valerie.ballester@ac-toulouse.fr

CIO Castelsarrasin

05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr

CIO Castres

Tél. 05 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr

CIO Condom

05 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr

CIO Decazeville

05 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse.fr

CIO Figeac

05 67 76 55 66 - valerie.ballester@ac-toulouse.fr

CIO Foix

05 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Lourdes

05 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr

CIO Millau

cio.millau@ac-toulouse.fr

CIO Montauban

05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr

CIO Muret

05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr

CIO Pamiers

05 67 76 53 02 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Rodez

05 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr

CIO Saint-Gaudens

05 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr

CIO Tarbes

05 67 76 56 33 - cio.tarbes@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Centre

05.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Mirail

05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Nord

05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Rangueil

05 67 52 41 55 - cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr

